

Image not found or type unknown



J'ai fait une demande de droit de garde exclusive

Par **babychocolat**, le **12/10/2009** à **18:57**

Bonjour, Je me permet de vous poser une question. J'ai une fille de 15 mois et depuis rnquelle est née sont père ne la vue que une fois a c'est 2 mois, et ils ont aucun contacte de plus il ne paye aucune chose pour elle. J'ai décidé d'aller à la justice d'ailleur nous somme convoquer dans un mois, je voudrais savoir si il y a des chances que je puis avoir le droit de garde exclusive puis que je souhaiterais si je obtien le droit, que ma fille porte mon nom ou bien qu'il soit ajouté à celui de son père. Merci de me répondre